

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 07 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 07 juillet, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ANDRÉ-LANDAIS Catherine, BACHIR Anne, BATARD Guillaume, BERTRAND Jean-Yves, BEUGNET Sébastien, BILLAUX Béatrice, BINOT Marie-Christine, BONINO Emilie, BONNEAU Pascal, BOUTIER Yvon, BRICAGE Henry, BRIER Sandrine, BRISSONNEAU Alix, CADUDAL Véronique, CALLONNEC Claude, CHAPPÉ Fanny, CLEC'H Vincent, *COLLET Philippe (suppléant)*, CONNAN Gildas, CORBEL Samuel, COZLER Véronique, DANIEL Anne-Yvonne, DOYEN Virginie, DUMAIL Michel, ÉCHEVEST Yannick, ÉTRILLARD Cécile, GAUTIER Guy, GIUNTINI Jean-Pierre, GUÉNÉGOU Ludovic, GUERVILLY Olivier, HENRY Joël, HERVÉ Gildas, JOBIC Cyril, KERBAUL Etienne, KERLOGOT Yannick, KERROGUES Joanne, LE BARS Yannick, LE BÉGUEC Marilyse, LE BIHAN Christophe, *LE BRIS Hervé (suppléant)*, LE COTTON Anne, LE COUSTER Éric, LE FOLL Marie-Françoise, LE GOFF Philippe, LE GRAËT Anthony, LE GRAËT Carole, LE JANNE Claudie, LE LAY Tugdual, LE MARREC François, LE MEAUX Vincent, LE MEUR Frédéric, LE VAILLANT Gilbert, LOUIS Guillaume, LOYER Isabelle, MARCHAND Cinderella, *NABUCET Yves (suppléant)*, NOGÉ Bruno, O'CONNOR Nathalie, PAGNY Gilles, PARISCOAT Dominique, PICART Olivier, PIERRE Stéphane ; PRIGENT Christian, QUÉRÉ Yann, ROLLAND Véronique, *RAFFIN Karine (suppléante)*, SANZ Myriam, TANGUY Béatrice, TERTRAIS Isabelle, VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUILLENNEC Rachel à LE BEGUEC Marilyse ; CORREZE Patricia à PAGNY Gilles ; LEBRETON Bruno à BONINO Emilie ; LEYOUR Pascal à CALLONNEC Claude ; LOZAC'H Claude à LE MEAUX Vincent ; MALINAS Damien à LE GOFF Philippe ; NICLOUX Marie-Christine à ETRILLARD Cécile ;

Conseillers d'agglomération - absents

CHARLES Olivier, GARREC Loïc, LARVOR Yannick, LE BLÉVENNEC Gilbert, LE GOAZIOU Anthony, LE PESSOT Damien, PINEL Clarisse, PRIGENT Jean-Paul.

Nombre de conseillers en exercice : 85 Titulaires - 41 suppléants

Présents	70
Procurations	07
Votants	77
Absents	08

Date d'envoi de la convocation : mercredi 1^{er} juillet 2026
Secrétaire de séance Tugdual LE LAY

DEL2026-07-240

MISE A JOUR DES TARIFS DE MILMARIN (GROUPES ET BOUTIQUE)

Vu la Délibération DEL2024-02-070 du Conseil communautaire du 16 avril 2024 présentant le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération « Horizon 2030 », notamment l'objectif stratégique de « Susciter la rencontre des cultures et des populations » ;

Vu la Délibération DEL2024-09-208 du Conseil communautaire du 24 septembre 2024 concernant le projet culturel de territoire ;

Vu la Délibération DEL2024-05-133 du Conseil communautaire du 28 mai 2024 concernant l'évolution des tarifs groupes de Milmarin, mis en place au 1^{er} juillet 2024 ;

Vu la Délibération DEL2025-09-209 du Conseil communautaire du 30 septembre 2025 au sujet des tarifs boutique et billetterie pratiqués à Milmarin ;

Vu la loi n°81-766 sur le prix unique du livre, entrée en vigueur le 1er janvier 1982 ;

Considérant que Côtes d'Armor Destination met en place à titre expérimental le Pass d'Armor accordant la gratuité aux professionnels du tourisme qui le détiennent et que ce dispositif pourrait bénéficier à Milmarin ;

Considérant qu'il appartient de mettre à jour les tarifs d'accueil des groupes à Milmarin, des animations pour les individuels, ainsi que les tarifs des livres vendus à la boutique, mis à jour par les éditeurs ;

Considérant qu'il est nécessaire de renouveler les produits proposés à la boutique de Milmarin ;

Il est proposé de réviser les tarifs de la billetterie et de la boutique de Milmarin suite à plusieurs évolutions :

- La perspective de la mise en place du Pass d'Armor, passeport découverte nominatif, à destination des professionnels du tourisme coordonné par Côtes d'Armor Destination, accordant une entrée gratuite par an à Milmarin aux détenteurs de ce passeport. Le bureau communautaire de septembre se prononcera sur l'opportunité d'inscrire Milmarin dans ce dispositif.
- Une nouvelle animation intitulée « Marins à l'affiche » à destination des familles est ajoutée à la programmation dans le cadre de la future exposition temporaire à Milmarin.
- Le besoin d'homogénéiser les tarifs d'accueil pour les groupes pour des visites guidées, des animations ou des balades patrimoine, en accord avec les contraintes de l'équipement, aux demandes des groupes et dans un but d'optimisation des recettes.
- Le changement de tarifs de certains livres vendus dans la boutique.
- L'ajout de nouveaux produits dans la boutique pour renouveler son offre.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

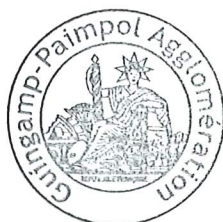
- Valide les nouveaux tarifs de Milmarin pour la nouvelle animation, l'accueil de groupes et la boutique ;
- Valide l'élargissement de la gratuité aux détenteurs du Pass d'Armor.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le secrétaire de séance,

Tugdual LE LAY